

ELEMENTS FONDAMENTAUX DU DROIT

METHODOLOGIE DU CAS PRATIQUE

Un cas pratique est un exercice juridique qui se présente sous la forme d'une succession de personnages, dates, biens et évènements qui soulèvent des problèmes juridiques.

Cet exercice vous permet de vous habituer à mettre en pratique vos connaissances, de la même manière que le fait un collaborateur en office, en passant des faits au droit. Vous devrez donner une réponse juridique au problème exposé.

Afin de vous permettre de comprendre cette méthodologie, nous partirons de l'énoncé suivant :

Carlitta (17 ans) et Michou (22 ans) se sont rencontrés sur les réseaux sociaux. Depuis leurs retrouvailles à Nice au dernier salon des influenceurs, ils sont inséparables et ont décidés de vivre ensemble. Après seulement quelques mois de relation, ils parlent mariage et se voient déjà parents de cinq enfants au moins. Leurs parents respectifs ne voient pas d'un bon œil cette relation et leur ont indiqué qu'ils s'opposent à ce projet. Carlitta et Michou décident alors de « seulement » se pacser.

Expliquez si le projet de Carlitta et Michou est réalisable ?

A – ANALYSE DES DONNEES DU CAS PRATIQUE

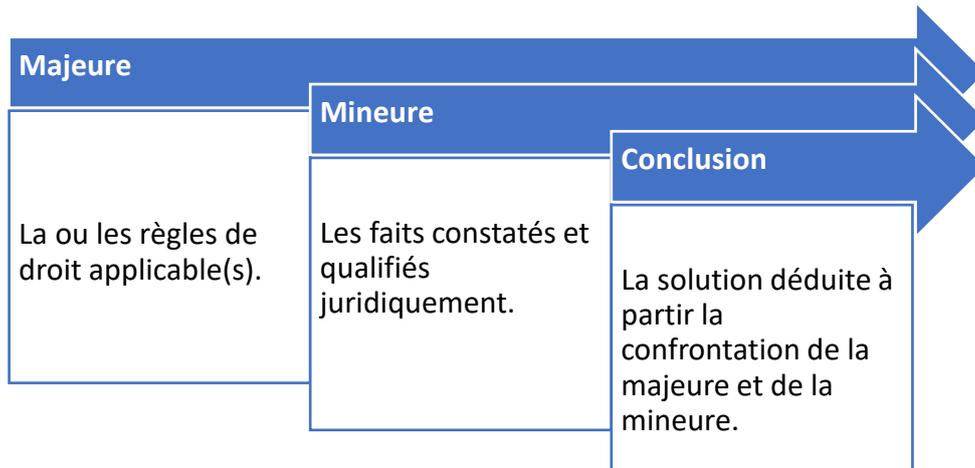
Il convient dans un premier temps d'analyser les données du cas. Cette étape permet de déterminer les détails superflus et de commencer à qualifier les données. Elle peut se faire sous forme de tableau.

Faits importants	Faits à écarter
Carlitta a 17 ans (<i>personne physique mineure</i>).	Rencontre sur les réseaux sociaux
Michou à 22 ans (<i>personne physique majeure</i>).	Retrouvailles à Nice au dernier salon des influenceurs, ils sont inséparables et ont décidés de vivre ensemble
Carlitta et Michou vivent ensemble (<i>concubins</i>).	Après seulement quelques mois de relation ils parlent mariage et se voient déjà parents de cinq enfants au moins.
Ils décident de se pacser (<i>conclure un pacte civil de solidarité</i>).	Leurs parents respectifs ne voient pas d'un bon œil cette relation et leur ont indiqué qu'ils s'opposent à ce projet.

Cette étape d'analyse des données doit vous conduire à l'établissement de la **chronologie des événements** et à faire apparaître les **rapports des personnes entre elles** (par exemple au moyen d'un arbre généalogique).

B- RESOLUTION DU CAS PRATIQUE PAR LA METHODE DU SYLLOGISME

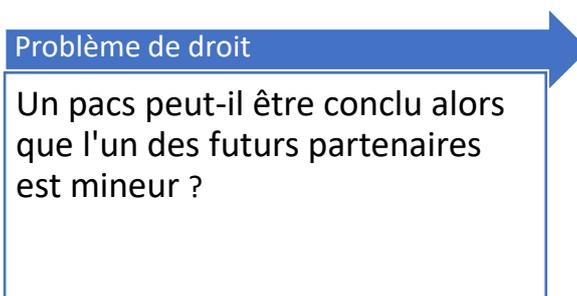
La méthode de résolution du cas pratique est l'application juridique du **sylogisme** de Platon :
« *Tous les hommes sont mortels [majeure], je suis un homme [mineure], je suis mortel [conclusion]* ».



1) La détermination du problème de droit

Il faut d'abord formuler le problème de droit **de manière abstraite** à partir des éléments de l'énoncé. Il se présente sous la forme d'une **question** formulée en termes juridiques généraux. Il peut y avoir plusieurs problèmes de droit.

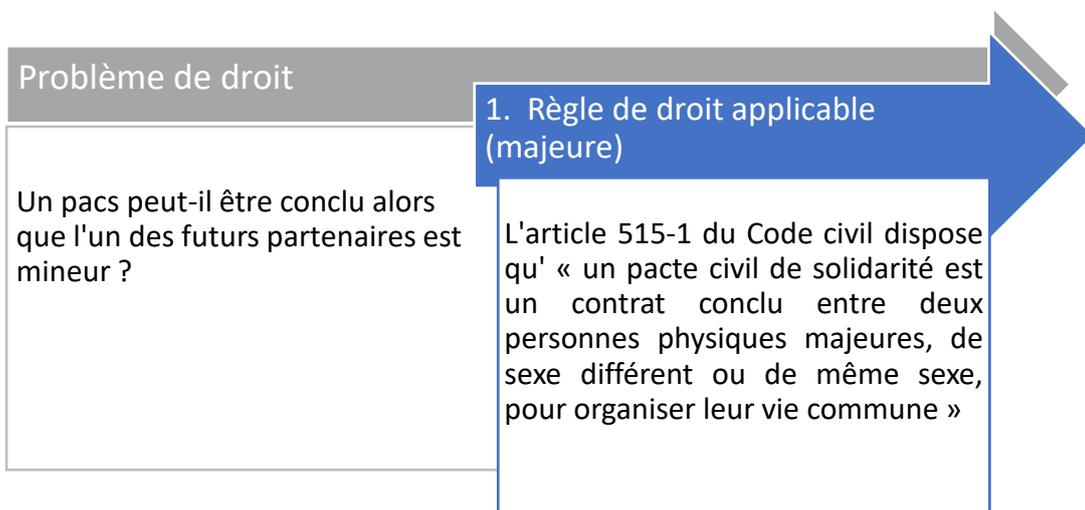
Ici, il va être formulé de la manière suivante :



2) La recherche des règles de droit applicables (majeure)

Lors de cette étape vous allez déterminer les **textes applicables** au problème juridique posé puis rechercher le cas échéant la **jurisprudence** la plus récente se rapportant à ces textes et au problème posé.

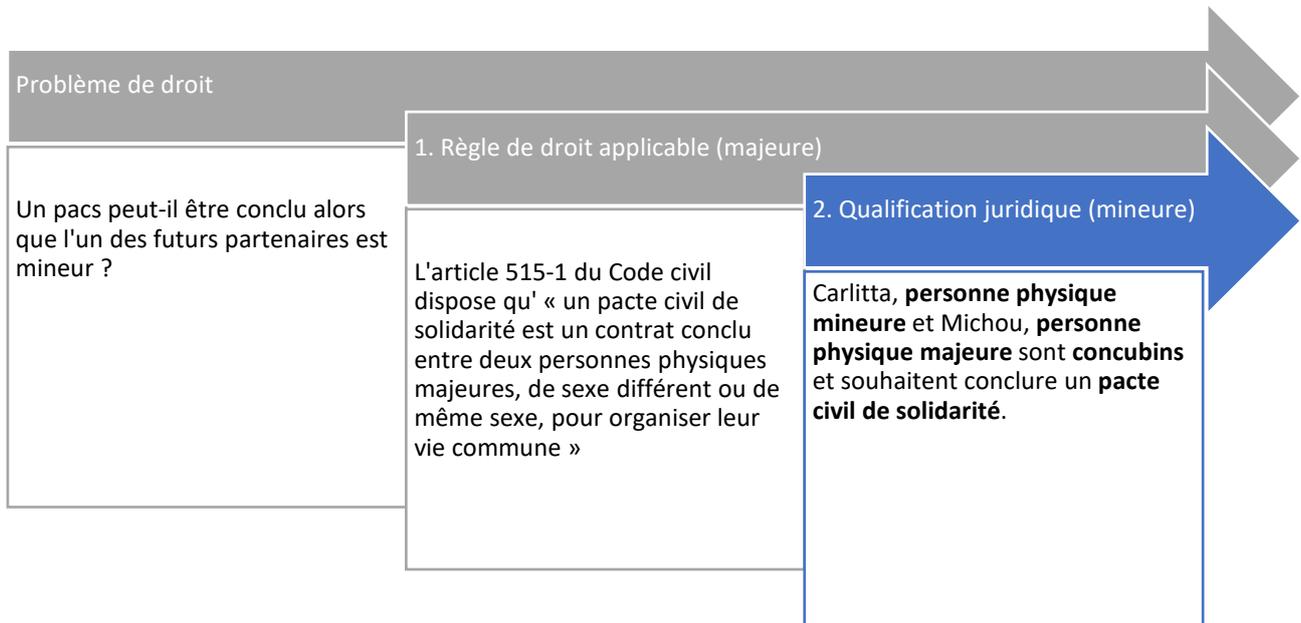
La **doctrine** peut également intervenir dans cette démonstration lorsqu'elle critique une jurisprudence ou encore lorsqu'elle livre une interprétation de la règle de droit.



3) La qualification juridique des faits (mineure)

La particularité de l'énoncé du cas pratique est qu'il n'est pas rédigé en termes juridiques. Le narrateur est une personne, dépourvue de connaissances juridiques, le vocabulaire est imprécis. Il est à l'image du client classique de l'office notarial.

Il s'agit donc de traduire des faits bruts énoncés en langage usuel **en termes et catégories juridiques précis**. Une même qualification juridique concernera des éléments de faits très distincts.



4) La proposition d'une solution

Après être passé du fait au droit (faits de l'énoncé vers l'abstraction juridique), il va falloir déterminer la **solution concrète au problème posé**. En clair, il s'agit de déterminer la solution qu'apporterait un tribunal si le cas lui était donné à juger.

